



Commune de Rue

Conseil général

Procès-verbal de la séance constitutive du 18 mai 2021

A la salle des Remparts, à Rue – 19h30

Cette séance a été précédée par l'assermentation des membres du Conseil général par M. le Préfet Willy Schorderet, assisté de M. Valentin Bard, lieutenant de Préfecture. Ces messieurs ont ensuite assisté à la séance qui suivit.

Présent/e/s Nicole Barbey, Cédric Bays, Gérald Borcard, Arnaud Boschung, Chantal Bosson, François Bosson, Sophie Bosson, Francis Braillard, Tanguy Chatton, Sylvain Chevalley, Marine Clément, Magalie Conus, Franco de Andrea, Yanessandre de Andrea, Pierre-Alain Deillon, Magali Gianella, François Menétrey, Gaétan Mouron, Myriam Mouron, Julien Périsset, Sylvain Périsset, Olivier Pittet, Samuel Prélaz, Maxime Punitharangitham, Hélène Schiliro, Mathieu Senn, Michèle Senn, Elodie Vaucher et Sylvie Wenger.

le Conseil communal : Joseph Aeby, Alain Chollet, Pierre-Louis Fossati, Christophe Martin, Patrick Périsset, Antoinette Piccand et Bernard Savio

la secrétaire communale : Cynthia Buache Mesot

Excusée Charlotte Surchat

Présidence Gérald Borcard, doyen

En sa qualité de doyen, **M. Gérald Borcard** a l'honneur de conduire les débats pour l'ouverture de cette séance constitutive de la législature 2021/2026. Il souhaite une cordiale bienvenue à M. le Préfet, à M. le lieutenant de Préfecture, aux membres du Conseil général et du Conseil communal ainsi qu'au public. **M. Gérald Borcard** profite également de saluer la presse, plus précisément M. Dominique Ayer de la Feuille Fribourgeoise et M. Antoine Vullioud du Journal « La Gruyère ».

Ce soir, la liste des présences fait état de 29 membres présents et 1 dûment excusé. Sauf abstention, la majorité absolue sera atteinte avec 15 voix.

1. DESIGNATION DU BUREAU PROVISOIRE – 4 SCRUTATEURS-TRICES

M. Gérald Borcard a désigné 4 scrutateurs pour former avec lui le bureau provisoire : Maxime Punitharangitham (Horizons Jeunes), Marine Clément (Horizons Jeunes), Arnaud Boschung (Entente) et Francis Braillard (Avenir Ville-Campagne).

M. Gérald Borcard profite de son temps de parole pour féliciter chacune et chacun pour leur élection, en particulier la nouvelle génération qui a décidé de s'engager pour notre commune. Il souhaite que cette législature nous permette de réaliser des projets importants pour que notre belle cité ne devienne pas la plus petite ville avec le plus de projets au monde. **M. le Doyen** cite pour exemples le projet de parking, la traversée de Rue et la fusion.

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 AVRIL 2021

Le procès-verbal de la séance du 16 avril 2021 a été transmis par courriel à tous les membres. Il est **approuvé** à l'unanimité.

Votants	29	abstention(s)	0	majorité	15	OUI	29	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

3. ELECTION DU / DE LA PRÉSIDENT/E

L'assemblée accepte que l'élection du bureau se déroule par main levée.

Est seul candidat : Maxime Punitharangitham (Horizons Jeunes).

M. Maxime Punitharangitham est élu Président du Conseil général pour les douze prochains mois à l'unanimité et par acclamation.

4. ELECTION DU / DE LA VICE-PRÉSIDENT/E

Est seule candidate : Myriam Mouron (Entente).

Mme Myriam Mouron est élue à l'unanimité au poste de Vice-Présidente du Conseil général pour les douze prochains mois par acclamation.

5. ELECTION DE SCRUTATEURS/TRICES ET DE SUPPLÉANT/ES

5.1. Election de 3 scrutateurs/trices

Sont candidats : Arnaud Boschung (Entente), Francis Braillard (Avenir Ville-Campagne) et Marine Clément (Horizons Jeunes).

Mme Marine Clément et MM. Arnaud Boschung et Francis Braillard sont nommés scrutateurs par acclamation.

5.2. Election de 3 scrutateurs/trices suppléant/es

Sont candidats : Nicole Barbey (Entente), Sylvie Wenger (Avenir Ville-Campagne) et Mathieu Senn (Horizons Jeunes).

Mmes Nicole Barbey et Sylvie Barbey et M. Mathieu Senn sont nommés scrutateurs suppléants par acclamation.

* * *

Le bureau est ainsi complet et entre en fonction immédiatement.

En sa qualité de Président pour l'année 2021-2022, **M. Maxime Punitharangitham** s'adresse à toutes les personnes présentes ici ce soir pour les remercier de la confiance accordée à son élection à ce poste. Il remercie aussi notre doyen Gérald Borcard qui a parfaitement ouvert cette séance de constitution.

« Si on m'avait dit que je présiderais un jour le Conseil général de Rue, j'aurais probablement émis quelques réserves. »

Par contre, si on m'avait dit que je le ferais masqué, je ne l'aurais pas cru. Ceci pour vous dire que nous avons vécu une année compliquée que beaucoup de familles et de personnes ont souffert et que nous avons tous un peu marre du Corona. Maintenant, dans les situations difficiles, il y a toujours de l'espoir et j'espère ne pas prendre de risque en vous disant que le pire est derrière. Il va toutefois falloir encore faire quelques efforts mais nous sortirons un jour ensemble de cette crise. Pour ce soir, je me permets de vous rappeler que les masques sont obligatoires durant toute la séance et ce également au moment des prise de paroles. Merci à vous !

Pour cette législature, notre Conseil général a été renouvelé à plus de la moitié et nous accueillons ce soir plusieurs nouveaux collègues. Merci à vous pour votre engagement en faveur de notre commune et merci également à tous les conseillers et conseillères qui ont renouvelé leur engagement que ce soit au communal ou au général. Je me permets de réitérer encore une pensée à notre collègue Emile qui aurait dû siéger avec nous ce soir.

Notre Conseil général a également pris un coup de jeune et nous pouvons être fiers de cet aspect. Avec l'ardeur de nos jeunes et l'expérience de nos moins jeunes, nous avons tous les éléments pour réussir cette législature.

En ce qui concerne les défis qui nous attendent pour ces 5 prochaines années, il y a notamment :

- *Une fusion à court terme*
- *D'autres fusions à moyen terme peut-être...*
- *La construction ou la constitution d'un complexe scolaire centralisé*
- *La transition énergétique de nos bâtiments*
- *Le développement du tourisme via la mise en valeur de notre patrimoine*
- *La traversée de Rue, mais elle faisait déjà partie du discours d'ouverture de la précédente législature...et peut-être aussi dans celui de l'avant-dernière. Du coup, nous allons éviter de prendre des risques*

Pour conclure, je vous souhaite à tous une très bonne législature et j'espère que vous pourrez vous épanouir dans vos diverses fonctions. De mon côté, je m'engage avec mes collègues du bureau de faire au mieux pour cette première année et n'hésitez pas à venir nous trouver si nous pouvons vous être utiles ».

M. Maxime Punitharangitham explique que nous allons poursuivre cette séance en traitant les points 6 à 10 avec l'élection des diverses commissions permanentes et nous terminerons avec les divers.

Pour la composition des commissions permanentes, les responsables des différents groupes se sont rencontrés avec la Secrétaire communale et un représentant du Conseil communal pour déterminer la répartition dans les groupes.

Il a été convenu la composition suivante pour ces commissions : deux sièges pour la liste « Entente », deux sièges pour la liste « Horizons Jeunes » et un siège pour la liste « Avenir Ville-Campagne ».

Comme les candidats (-es) ont été désigné lors des séances de groupes, l'assemblée accepte à l'unanimité que, pour autant que le nombre de candidats corresponde au nombre de sièges, les élections se déroulent par bulletin à main levée.

6. ELECTION DE 5 MEMBRES A LA COMMISSION FINANCIERE

Candidat à cette commission, **M. le Président** passe la parole à Mme Myriam Mouron, Vice-Présidente.

Cette dernière profite de l'occasion qui lui est donnée pour remercier ses collègues qui l'ont encouragée avec insistance dans cette élection de vice-présidente qui va la sortir de sa zone de confort. Elle espère gérer au mieux sa fonction.

Sont candidats : François Bosson (Entente), Cédric Bays (Entente), Samuel Prélaz (Horizons Jeunes), Maxime Punitharangitham (Horizons Jeunes) et Franco de Andrea (Avenir Ville-Campagne).

Petite parenthèse...MM. Maxime Punitharangitham et François Bosson travaillent tous les 2 au sein de la Banque Raiffeisen ; cela pose-t-il un problème aux membres du Conseil général ? Tel n'est pas le cas ! Aucune autre candidature ne se présente, **Mme Myriam Mouron** propose de passer au vote.

Votants	29	abstention(s)	0	majorité	15	OUI	29	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

Les cinq candidats sont nommés membres de la Commission financière à l'unanimité.

7. ELECTION DE 5 MEMBRES A LA COMMISSION D'AMENAGEMENT

Sont candidats(-e) : Gérard Borcard (Entente), Chantal Bosson (Entente), Sylvain Chevalley (Avenir Ville-Campagne), Julien Périsset (Horizons Jeunes) et Gaétan Mouron (Horizons Jeunes). M. le Président demande s'il y a d'autres candidats ; tel n'est pas le cas, l'assemblée passe au vote.

Votants	29	abstention(s)	0	majorité	15	OUI	29	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

Les cinq candidats(-e) sont nommés membres de la Commission d'aménagement à l'unanimité.

8. ELECTION DE 5 MEMBRES A LA COMMISSION DE NATURALISATION

Sont candidat(-es) : Magali Gianella (Entente), Héléne Schiliro (Entente), Tanguy Chatton (Horizons Jeunes), Yanessandre de Andrea (Horizons Jeunes) et Sophie Bosson (Avenir Ville-Campagne). Il n'y a pas d'autre candidature.

Votants	29	abstention(s)	0	majorité	15	OUI	29	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

Les cinq candidat(-es) sont nommés membres de la Commission de naturalisation à l'unanimité.

9. ELECTION DE 2 MEMBRES A LA COMMISSION DU FEU

Comme cette commission ne fait pas partie d'une commission permanente, **M. le Président** donne la parole au Conseiller communal en charge afin qu'il donne quelques explications la concernant. **M. Joseph Aeby** précise que cette commission est rattachée à la police des constructions qui est chargée de suivre la bonne réalisation des chantiers, selon les permis de construire qui ont été délivrés.

Il prévient aussi que nous sommes dans une phase transitoire et que ces fonctions-là ne vont pas perdurer ; une modification de la loi est en cours et entrera en vigueur d'ici quelques mois. Ces missions spécifiques de contrôles techniques seront confiées à des personnes qui auront suivi des formations reconnues par l'ECAB. Il est assez probable que cette commission disparaisse d'ici la fin de l'année 2021.

Sont candidats : Arnaud Boschung (Entente) et Samuel Prélaz (Horizons Jeunes). Il n'y a pas d'autre candidature.

Votants	29	abstention(s)	0	majorité	15	OUI	29	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

Les deux candidats sont nommés membres de la Commission du feu à l'unanimité.

10. ELECTION DE 2 MEMBRES A LA COMMISSION AES

M. Maxime Punitharangitham souhaite également quelques précisions par rapport à cette commission et passe également la parole à M. Joseph Aeby, qui a participé à la nouvelle organisation de l'AES. Ce dernier relève qu'aujourd'hui, le cercle scolaire est celui qu'on connaît et, en parallèle, nous avons un AES qui jusqu'à maintenant était entièrement communal, tout en ouvrant ses portes à des enfants des autres communes. Se pose dès lors la question financière...nos communes voisines doivent également prendre en charge la part des déficits d'exploitation imputables à l'AES, soit environ 25% (représentation de l'effectif de ces communes). Mais il faut alors se partager la gouvernance et l'organisation. Une convention intercommunale sera créée et l'AES sera intégré à ce qu'on appelle « la vie scolaire ». Par la même occasion, et selon les recommandations et les bases légales en vigueur, une commission AES doit être mise en place. La présidence appartient à un membre du CIS...il s'agit de Mme Christine Gremaud de la commune de Chapelle. Mme Tatiana Savary, responsable de l'AES, y participera également. Il reste encore 3 places, dont 2 reviennent à la commune de Rue. C'est pour cette raison que le Conseil communal a demandé au Conseil général de repourvoir à ces fonctions. Cette commission est chargée d'encadrer, de vérifier et de développer la politique communale en matière d'AES et de rester en contact avec la vie de l'accueil.

Sont candidates : Elodie Vaucher (Entente) et Marine Clément (Horizons Jeunes). **M. le Président** relève qu'il n'y a pas d'autre candidature.

Votants	29	abstention(s)	0	majorité	15	OUI	29	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

Les deux candidates sont nommées membres de la Commission AES à l'unanimité.

11. Divers

Avant de passer la parole à M. le Syndic, **M. le Président** rappelle que la prochaine séance est fixée **au 09 décembre prochain** (budget) et donne la parole à ses collègues du Conseil général.

Mme Michèle Senn souhaite savoir si la commission de l'énergie sera reconduite pour cette législature. **M. Joseph Aeby** relève que celle-ci ne figure effectivement pas dans la liste des commissions votées ces soir. Il précise que durant la dernière législature, des commissions ont été mises en place mais il manquait un élément fondamental qui implique que le Conseiller communal en charge ou à l'initiative d'une commission, doit en déterminer le début, la fin, le contenu et les objectifs.

Il faut pouvoir expliquer aux gens quel va être leur rôle, ce qu'on va rechercher ensemble, dans quelle direction allons-nous et avec quelles intentions. Par le passé, nous avons remarqué que lors des rapports annuels, certaines commissions ne s'étaient pas réunies. Cette situation est frustrante ! C'est la raison pour laquelle il y aura certainement une séance avant les vacances d'été et des commissions seront mises en place, notamment la commission « énergie et bâtiments », et peut-être une ou deux autres non permanentes, qui seront proposées pour des objectifs précis. Toutefois, le Conseil communal doit préparer un cahier des charges pour être crédible dans la démarche et ne pas décevoir !

M. Maxime Punitharangitham rappelle que le Conseil général est aussi apte à le faire et si quelqu'un le souhaite, il contacte le bureau qui en discutera.

La parole n'étant plus demandée, **M. le Président** transmet la parole à M. Joseph Aeby pour le mot de la fin.

« M. le Préfet, M. le lieutenant de Préfet, M. le Président, Mme la Vice-Présidente, Chers Collègues du Conseil communal, Chers Membres du Conseil général, Mesdames et Messieurs,

Au nom du Conseil communal et de la population tout entière, je voudrais d'abord vous féliciter pour votre élection au Conseil général. Votre présence n'est pas seulement le résultat d'un succès politique mais aussi la traduction de votre engagement pour notre communauté et, à ce titre, vous méritez le respect, tant ces valeurs sont aujourd'hui menacées. Une pensée également pour celles et ceux qui ont siégé durant la dernière législature, qui ont certainement bien fait leur travail et qui ne sont plus là par le jeu des élections.

Si certains d'entre vous sont de vrais routiniers, d'autre débutent en politique. Si certains ont déjà rempli plusieurs fonctions allant du législatif à l'exécutif, et là, il souhaite apporter ses salutations toutes particulières à Mme Magali Gianella et M. Franco de Andrea, avec qui nous avons siégé au sein du Conseil communal. D'autres vont découvrir la politique et se demandent sûrement comment ils pourront s'exprimer et influencer le débat, laisser une empreinte et peut-être changer les choses ou en tout cas, les améliorer. Comment faire de ma fonction un levier décisionnel pour que les choses avancent ? La politique repose sur des règles et le conseil le plus judicieux est celui de vous inciter à vous informer sur les lois, les règles et les principes qui vous permettront de mener à bien vos initiatives. Si vous faites de l'auto-école, ce n'est pas seulement pour répondre à la loi mais aussi pour apprendre à maîtriser la conduite. Si on fait de la politique, il faut connaître les règles du jeu, comme dans le sport. Il est extrêmement important de bien maîtriser ces outils et si vous ne les trouvez pas, n'hésitez pas à contacter l'Administration communale ou à en parler dans les groupes. Il faut insister sur la notion de maîtrise des outils politiques qui vous permettent de faire des interventions et d'être actifs tout en respectant les règles du jeu. Vous ne pourrez pas révolutionner le fonctionnement de nos institutions mais vous pourrez sans aucun doute influencer les grands desseins de notre communauté ! Vous devrez travailler, étudier vos dossiers, préparer vos interventions et trouver des alliés car parfois, c'est mathématique et on peut perdre pour une ou deux voix.

Accepter cette fonction, c'est prendre conscience que chacune et chacun parmi vous représente dorénavant une partie non négligeable de la population qui vous a soutenu. Ils sont 1500 et vous êtes 30 ! Ils vous ont choisi, ne trahissez pas cette confiance ! Restez proche et à l'écoute car vous êtes dès à présent les porte-paroles de notre population.

Au-delà des espoirs que vous caressez, des idées qui fourmillent, vous constaterez très rapidement que le quotidien reprend le dessus et vous amène à la dure réalité.

Dans une commune comme la nôtre, il y a, hélas, peu de place pour les valeurs philosophiques ou partisans. La réalité des chiffres et l'espace de compétences vous feront prendre conscience de la distance qui sépare les envies des actes. Mais ne vous laissez pas décourager ! Ne vous gênez pas d'amener de nouvelles idées. Le Conseil communal doit ressentir une pression, une saine pression, de la part des décideurs que vous êtes devenus. Je dis bien « décideurs » puisque c'est vous qui acceptez, ou pas, les propositions et les projets qui vous sont soumis par l'exécutif.

Chaque législature amène son lot de projets et de priorités. Notre Préfet les a magnifiquement cités et je ne vais pas y revenir mais j'aimerais simplement rappeler que nous sommes, et nous allons rester encore quelques années, dans la politique communale des miliciens ; nous devons prendre conscience impérativement que le monde change et que les attentes de la population évoluent et notre mission est d'y répondre ! Nous atteignons tranquillement nos limites par manque de moyens et de temps. Une des seules réponses possibles, sans faire de révolution dans ce qui est le berceau mondial de la démocratie directe, est de professionnaliser certains services mais cela exige un gabarit un peu plus élevé que la moyenne des communes. Nous devons encore nous renforcer et s'agrandir pour atteindre la ligne de flottaison qui nous permettra dans certains domaines, d'engager et d'entretenir une équipe de professionnels. L'image que l'on peut avoir d'un Conseiller communal qui se promène avec sa clé pour ouvrir et fermer les hydrantes est totalement dépassée...c'est fini ! Nous avons certainement le Conseil général le plus jeune du canton ; cette jeunesse ne doit pas se gêner aujourd'hui de remettre en question, dans le bon sens du terme, nos habitudes et notre fonctionnement qui reposent sur l'expérience... avec le Conseil communal le plus âgé du district ! Ce n'est pas l'âge qui fait la différence mais le dynamisme et les idées. C'est peut-être pour cela que la population vous a choisi en quantité impressionnante, VOUS LES JEUNES. Elle attend aussi des changements dans ce domaine ! J'arrive au terme de mes quelques mots et vous souhaite ainsi une belle législature et que nous resterons longtemps très nombreux de l'équipe initiale. Il reste convaincu que tout se passera bien. Nous avons la place pour conduire encore des projets et c'est votre rôle ! Merci pour votre engagement et merci à mes collègues, je vous souhaite une excellente fin de soirée et je redonne la parole à M. le Président pour le mot de la fin ! »

M. Maxime Punitharangitham remercie M. le Syndic pour son discours. Il demande si quelqu'un souhaite encore prendre la parole dans les « divers ». Cela n'est pas le cas ! Au risque d'oublier quelqu'un, **M. le Président** remercie toutes les personnes qui ont contribué à la préparation de cette séance, notamment notre secrétaire communale, les employés communaux pour la mise en place de la salle et le Conseil communal. Il remercie également ses collègues du Conseil général de leur participation. Il est 20h07 et la séance est clôturée, sans oublier de rappeler qu'une petite verrée est prévue, ceci dans le respect des normes sanitaires !

✍

La séance est levée à **20h07**.

Prochaine séance du Conseil général : le vendredi 09 décembre 2021

Au nom du Bureau du Conseil général :

Le Président :



La Secrétaire :

Maxime Punitharangitham

Cynthia Buache Mesot